

Assemblée constitutive de l'Association internationale des chercheurs en Littératures Populaires et Cultures Médiatiques (LPCM) / International Research Association in Popular Literature and Media Culture (PLMC)

Compte-rendu

Limoges , le 26 /05/2011

Jacques Migozzi (Université de Limoges) ouvre la séance à 14h par un discours de bienvenue. Il se réjouit que la FLSH de Limoges puisse accueillir cette rencontre fondatrice, et souligne l'écho recueilli par l'appel international bilingue (en français et en anglais) qu'il a lancé en ce sens début février 2011 au nom de la Coordination de chercheurs en LPCM, conformément aux décisions prises lors du colloque international de Leeds « Finding the plot » en avril 2010. Il considère que le large spectre des chercheurs présents ce jour vaut promesse de dynamiques inédites et de partenariats nouveaux, par delà le cercle de partenaires réguliers de l'équipe de Limoges.

Jacques Migozzi propose d'assumer la présidence de séance, ce qui est accepté d'un commun accord. Natacha Levet et Loïc Artiaga acceptent de prendre les débats en note pour l'établissement du présent compte-rendu.

Les chercheurs présents se présentent alors à tour de rôle.

Sont présents :

Jacques Migozzi (Université de Limoges), Irène Langlet (Université de Limoges), Natacha Levet (Université de Limoges), Loïc Artiaga (Université de Limoges), Sylvain Aquatias (Université de Limoges), Benoît Berthou (Paris 13), Anne Besson (Université d'Artois), Paul Bleton (Teluq/ Montréal), Vincent Chenille (BNF), Daniel Couégnas, Monica Dall'Asta (Université de Bologne), Stéphanie Delneste (UCL/ GRIT), Jean-Louis Tilleuil (UCL/GRIT), Olivier Odaert (UCL/GRIT), Vittorio Frigerio (Dalhousie University), Charles Grivel, Dominique Jeannerod (Queen's University, Belfast), Sandor Kalai (Université de Debrecen), Marc Lits (UCL/ORM), Diana Holmes (Leeds University), Matthieu Letourneux (Paris 10), Maria Teresa Lozano Sampedro (Université de Salamanque), Denis Mellier (Université de Poitiers), Federico Pagello (Université de Bologne/ Université de Limoges), Angels Santa (Université de Lleida), Pere Sola (Université de Lleida), Michela Toppiano (Université de Provence), Carlota Vicens Pujol (Université des Baléares), Raphaël Villatte, Maria Carme Figuerola (Université de Lleida), Marc Guillaumie (Université de Limoges), Fabienne Claire Caland (UQAM).

Jacques Migozzi récapitule ensuite **la liste de tous les collègues qui, bien qu'indisponibles ce jour pour participer physiquement à l'assemblée constitutive, se sont adressés à lui par courriel pour marquer formellement leur souhait d'être considérés comme membres fondateurs de l'association LPCM :**

Jan Baetens (KUL), PR

Pascal Durand (Université de Liège/ Faculté Philosophie et Lettres/ Département Art et Sciences de la Communication), PR

Sarah Sepulchre (Université Catholique de Louvain/ ORM), chargée cours

Philippe Marion (Université Catholique de Louvain/ ORM), PR

Aurore Van de Winkel (Facultés universitaires Notre Dame de la Paix Namur + UCL), MCF

Jerusa Pires Ferreira (PUC -SP et USP), PR

Lucia Granja (USP/ Littérature et culture brésiliennes), PR
 Valeria Guimaraes (UVSQY et PUC-SP), Chercheuse Fapesp (Brésil)
 Luciano Curreri (Université de Liège / Langue et Littérature italiennes), PR
 Björn-Olav Dozo (Université de Liège)
 Giorgio de Marchis (Université de Rome III/ Faculté de Lettres et Philosophie/
 Littérature portugaise et brésilienne) PR
 Martino Marazzi (Université degli Studi, Milano/ Littérature italienne), Assistant
 Professor
 Christos Dermentzopoulos (Université de Ioannina/ Department of Fine Arts and
 Sciences of art/ Anthropologie), MCF
 Lampros Flitouris (Université de Ioannina/ Histoire), MCF
 Kirill Tchekalov (Institut de Littérature mondiale , Moscou), PR
 Nathalia Pakhsarian (Russie)
 Eugene Kozlov (Université de Volgograd / chargé de cours Chaire de s Langues
 étrangères)
 Hans_Jürgen Lüsebrink (Universitat des Saarlandes), PR
 Françoise Revaz (Université de Fribourg), PR
 Dominique Laporte (Université du Manitoba/ Department of French, Spanish and
 Italian), Associate Professor
 Hilaire Mbiye Lumbala(Université Catholique du Congo/ Faculté des Communications
 sociales / Sémiotique et communication visuelle), Professeur
 Floriane Place-Verghnes (Université de Manchester/ School of languages, Linguistics
 and Cultures), Lecturer in French
 Marc Atallah (Université de Lausanne) Maître d'enseignement et de recherche +
 directeur de la Maison d'Ailleurs à Yverdon)
 David Platten (Leeds University), PR
 Dan-Inna Chabou (Université de Niamey)
 Marie-Eve Therenty (Université Montpellier 3 et IUF/ RIRRA 21) PR
 Jean-Pierre Esquenazi (Université Lyon 3 /Ersicom) PR
 Alain Vaillant (Paris 10) PR
 Isabelle Husson-Casta (Université d'Artois/ IUFM d eLille / EA 4028 « Textes et
 cultures », PR
 Myriam Tsikounas (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne/ Histoire et communication
 audiovisuelle) PR
 Laurent Martin (Centre d'Histoire de Sciences Po Paris)
 Jean-Yves Mollier (UVSQY), PR
 Cécile Boulaire (Université de Tours/ JE INTRU/ Revue *Strenae*), MCF
 Dominique Pinsolle (Bordeaux 3/ Historien), ATER
 Lise Dumasy (Grenoble 3), PR
 Sarah Mombert (ENS Lyon), MCF
 Mireille Piarotas (Université de St Etienne), MCF
 Julie Anselmini (Université de Caen), MCF
 Mireille Piarotas (Université de St Etienne), MCF

Jacques Migozzi rappelle alors l'ordre du jour proposé par courriel aux participants

- 1) **Discussion générale sur l'Association LPCM, ses finalités et ses objectifs opérationnels**
- 2) **Examen de la proposition de statuts acheminée aux participants le 03 mai par mail circulaire. Etablissement d'un texte définitif et approbation.**

3) Election du CA puis du Bureau de l'Association.

Cet ordre du jour est accepté d'un commun accord.

La discussion s'engage alors sur les objectifs généraux de l'association LPCM et les principes qui doivent guider son fonctionnement.

A une question de Charles Grivel qui demande quelle idée a animé ceux qui ont proposé cette association, plusieurs réponses convergentes sont apportées.

J. Migozzi (Limoges) : nous avons fonctionné de manière informelle depuis 15 ans et la rencontre inaugurale de St Etienne en 1997, au gré tout d'abord de quelques rencontres de travail entre 1997 et 2003 (Limoges, Louvain, Lleida, Cergy, Limoges à nouveau) ainsi que des colloques de Limoges (2002, 2006/2007). Une dynamique collective existait mais la fécondité des partenariats s'est émoussée, et le lien se distendait malgré la poursuite à distance de certains échanges. La rencontre avec les partenaires de Leeds a donné l'idée d'une collaboration, et le projet d'EPOP, initié par Bologne, a impulsé de nouvelles collaborations. La base historique perdurait mais se restreignait, notamment au niveau géographique. Il s'agit donc de fédérer davantage, de sortir de l'aspect informel de nos collaborations, et de se doter d'un outil commun, fruit d'une vraie collaboration. Limoges n'entend pas piloter l'association ; tout démarre certes ici mais cette rencontre, initialement, devait avoir lieu à Louvain. En revanche, Limoges met à la disposition de tous certains outils, que nous vous présenterons demain. Nous avons mis en ligne un musée virtuel, qui peut accueillir des expositions temporaires thématiques. Nous aimerions que l'association s'empare de ce musée virtuel. D'ores et déjà a été créé un portail, qui permet d'échanger des informations.

Matthieu Letourneux : le glissement de la coordination à l'association représente un changement simple. La coordination, c'était quelques personnes. L'association permet de se détacher de l'ancrage local (Limoges, Louvain, peu importe), d'échanger des informations, de faire appel à nos réseaux, et de permettre un échange entre des sphères de recherche qui ont des logiques proches mais parallèles et cloisonnées.

Loïc Artiaga : il y a eu les pionniers, qui sont ici en partie. Or, de jeunes chercheurs qui ont envie de travailler sur ces questions ont parfois du mal à trouver des référents théoriques, des points d'appui. Cela légitime l'avènement de cette association.

Monica Dall'Asta : dans le projet EPOP, l'un des objectifs était la création d'un réseau international, et l'Association LPCM lui donne forme.

La discussion porte alors sur les aspects financiers, et sur les charges afférentes au fonctionnement d'une association internationale.

Anne Besson précise que l'association « Modernités médiévales », dans laquelle elle est impliquée également, a une cotisation très modique (actuellement 10 euros), et chaque année, une université (à laquelle appartient un membre) s'engage à financer un colloque. Il faut simplement atteindre la masse critique. Elle s'avoue toujours frappée par le bouillonnement d'activités et leur éparpillement. Il y a un vrai besoin de quelque chose qui fédère et qui clarifie les choses : il est difficile de suivre, d'avoir toutes les informations, et d'être présent sur les différents projets. Il nous faut donc un « label » qui permette de mieux organiser les choses.

Marc Lits rappelle que l'appui intellectuel et moral de l'Association sera un atout symbolique pour tous les centres partenaires susceptibles de solliciter des financements institutionnels.

Federico Pagello souligne qu'après l'expérience d'EPOP, on peut estimer à bon droit qu'une association internationale peut faciliter le montage de réseaux et augmenter la capacité des chercheurs et des équipes adhérentes à répondre à des appels d'offre.

Jacques Migozzi insiste sur ce dernier point : cela est particulièrement frappant en France pour les projets ANR, et a fortiori pour les projets européens PCRD, qui supposent d'avoir déjà construit des projets bien avancés portés par des réseaux déjà charpentés. L'association peut jouer ce rôle d'incubateur de consortiums par la mise en réseau(x) de ses adhérents.

Vittorio Frigerio, rédacteur en chef de la revue électronique *Belphégor* souligne un point important à ses yeux : pour que l'association soit utile à tout le monde, il faut qu'elle soit réellement partagée ; il ne faut pas qu'un comité pilote tout, tout le monde doit diffuser l'information quant à ses propres travaux, ses projets. À cette fin, la revue *Belphégor* essayait de jouer ce rôle de diffusion de l'information (sur les parutions des uns et des autres). La revue est une extension de cette volonté commune de garder le contact.

Matthieu Letourneux approuve ce point de vue et souligne pour sa part que le portail LPCM est ouvert à tout le monde ; toute personne qui souhaite déposer des informations peut se manifester et obtenir un identifiant pour « poster » de manière autonome des informations.

Irène Langlet, webmaster du portail LPCM, rappelle que la version actuellement opérationnelle est une version beta du portail. Si l'association s'empare de l'objet, on peut développer certaines rubriques, faire évoluer l'outil. En réponse à une question de Charles Grivel, elle précise que l'accès en tant que rédacteur de notices serait réservé aux membres de l'association. A Monica Dall'Asta, qui souligne qu'il serait important d'avoir une version en anglais dès la page d'accueil, Irène Langlet répond que c'est techniquement simple, mais qu'il il faut assurer la traduction et le volet rédactionnel. Monica Dall'Asta estime que de même on pourrait assez simplement faire une version en italien.

Charles Grivel s'interroge sur les modalités d'admission au sein de l'Association LPCM : est-ce que tout le monde peut faire partie de l'association ?

Matthieu Letourneux précise que ce point a fait l'objet de longs débats au sein du cercle des rédacteurs de la proposition de statuts. Il faut tenir compte de l'historique de la coordination, qui est née d'une association mixte (chercheurs universitaires + chercheurs amateurs). Un compromis serait possible : les candidats feraient valoir des recherches rigoureuses sur le plan scientifique pour entrer dans l'association, qui affiche clairement son ancrage savant et universitaire.

Jacques Migozzi partage ce souci d'ouverture mais rappelle la nécessité, mainte fois soulignée par les spécialistes de la loi sur les Associations de 1901, de se prémunir de dérives par une clause discrétionnaire : cf. article 7 des statuts. Cet article demeure néanmoins volontairement évasif, car s'il est besoin de modifier nos usages, ou de préciser la procédure d'admission, le règlement intérieur sera d'un recours précieux et plus souple, puisque l'on peut facilement le modifier d'une année sur l'autre.

Jacques Migozzi revient à la question financière et rappelle les divers scénarios possibles: l'association peut avoir peu de frais ; mais on peut aussi envisager qu'elle en ait beaucoup, selon le type de projets qu'elle porte ; par exemple, les frais de traduction peuvent être pris en compte. Organiser des colloques se ferait en revanche toujours en collaboration avec des laboratoires, qui seront mis en avant.

Jacques Migozzi aborde la question du lien entre l'Association LPCM à venir et *Belphégor*. Actuellement, la revue est liée à une université, celle de Dalhousie. Il faut réaffirmer notre lien moral et intellectuel avec *Belphégor*, pour marquer à la fois notre engagement dans sa pérennité et notre volonté d'assurer la continuité du titre par delà son hébergement institutionnel. Il annonce, suite à un comité de lecture de la revue tenu la veille, qu'une rénovation du format éditorial de la revue est fermement envisagée. Il s'agirait notamment de la faire héberger par Revue.org.

Vittorio Frigerio confirme ce projet et le précise : l'idée originelle était celle d'une revue multilingue. Il faut renouveler le comité de rédaction, le comité consultatif. L'idée est de fédérer de nouvelles énergies, et de trouver une articulation avec l'association. Jacques Migozzi souligne qu'un nombre incompressible de membres du bureau pourraient siéger au comité de direction ou éditorial de la revue.

Suite à cette discussion générale, le président de séance propose aux participants de cette assemblée constitutive d'approuver le principe de création de l'association LPCM. Le principe général de l'association est voté à l'unanimité (32 présents, 32 votants, 32 voix pour).

Après une pause, l'examen des statuts débute sous forme de lecture collective commentée de la proposition acheminée au préalable. Certains amendements sont introduits après discussion et consensus sur les nouvelles formulations.

A l'issue de la discussion (18H30) les statuts sont votés à l'unanimité. (32 pour, 0 contre, 0 abstention)

On procède alors à l'élection du Conseil d'administration, après appel à candidatures.

Sont candidats

Anne Besson

Irène Langlet

Sarah Sepulchre (par lecture d'une lettre d'intention lue par Jacques Migozzi)

Jacques Migozzi

Angels Santa

Diana Holmes

Benoît Berthou

Vittorio Frigerio

Jean-Louis Tilleuil

Matthieu Letourneux

Monica Dall'Asta

Sandor Kalai

Daniel Couégnas

Loïc Artiaga

Paul Bleton

Dominique Jeannerod

Ces 16 candidats sont élus à l'unanimité (32 pour, 0 contre, 0 abstention)

Il est alors procédé à l'élection du Bureau

Jacques Migozzi est élu président (31 pour, 1 abstention)

Matthieu Letourneux est élu secrétaire à l'unanimité

Angels Santa est élue vice-présidente à l'unanimité

Anne Besson est élue trésorière à l'unanimité

Sarah Sepulchre est élue à l'unanimité.

A l'issue d'une discussion rapide, l'assemblée décide par consensus de fixer **les tarifs 2011 d'adhésion à l'Association : 25 € pour les adhésions individuelles, 75 € pour les adhésions de personnes morales (centre de recherche, association...)**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.